

Évaluer, et après ?

L'évaluation s'intègre dans le processus d'apprentissage. Elle établit un lien étroit entre remédiation et régulation induisant une adaptation constante des pratiques pédagogiques, un ajustement permanent à la progression de l'élève. Aussi comment faire de l'évaluation un outil d'apprentissage ? Que faire des évaluations dans la suite des apprentissages ? Médiation/régulation nécessitent donc de faire des choix de structure, d'organisation, de temporalité... Aussi l'atelier propose-t-il d'approcher des pratiques de remédiation/régulation puis de s'interroger sur les enjeux de l'évaluation pour apprendre. La réflexion conduira à rechercher comment modifier les pratiques pédagogiques tout en les ajustant à l'élève, comment améliorer son accompagnement dans l'acquisition des compétences et connaissances attendues dans les programmes.

1) Etude de cas: comment exploiter des évaluations ?

1. L'évaluation, une fin en soi ?
2. Mutualisation : Pistes de réflexion autour de l'exploitation pédagogique d'évaluations

2) Évaluer, remédier, réguler : apports pratiques de la recherche

1. La régulation comme fil conducteur de sa progression
2. L'évaluation par compétences, outils d'analyse
3. L'évaluation, vers un dialogue, une rétroaction plus efficiente

3) Bibliographie

Présentation de l'atelier et de la démarche

1) Etude de cas : comment exploiter des évaluations ?

L'évaluation, une fin en soi ?

Echange de pratiques : échanger, mutualiser les propositions autour des différentes situations de remédiation

Etude de cas : Deux lots de copies ont été corrigés, une en français, une en histoire. Une brève analyse du lot de copies a été faite par l'enseignant : comment l'exploiteriez-vous ?

"On vous propose de vous mettre en situation d'un enseignant qui a corrigé ses 30 copies. Pour ce faire, vous avez à votre disposition :

- le déroulé de la séquence dans lequel s'intègre cette évaluation
- Deux exemples de copies avec le corrigé individuel de l'enseignant
- le bilan collectif du lot (qualitatif et quantitatif)"

Echanges de pratiques : quelle(s) stratégie(s) mettre en œuvre suite à l'analyse d'une situation d'évaluation ?

Les actions pédagogiques et leur planification peuvent être appelées à être ajustées, autant en ce qui concerne les aspects particuliers d'une situation que les aspects plus généraux des interventions.

2) Évaluer, remédier, réguler, apports pratiques de la recherche

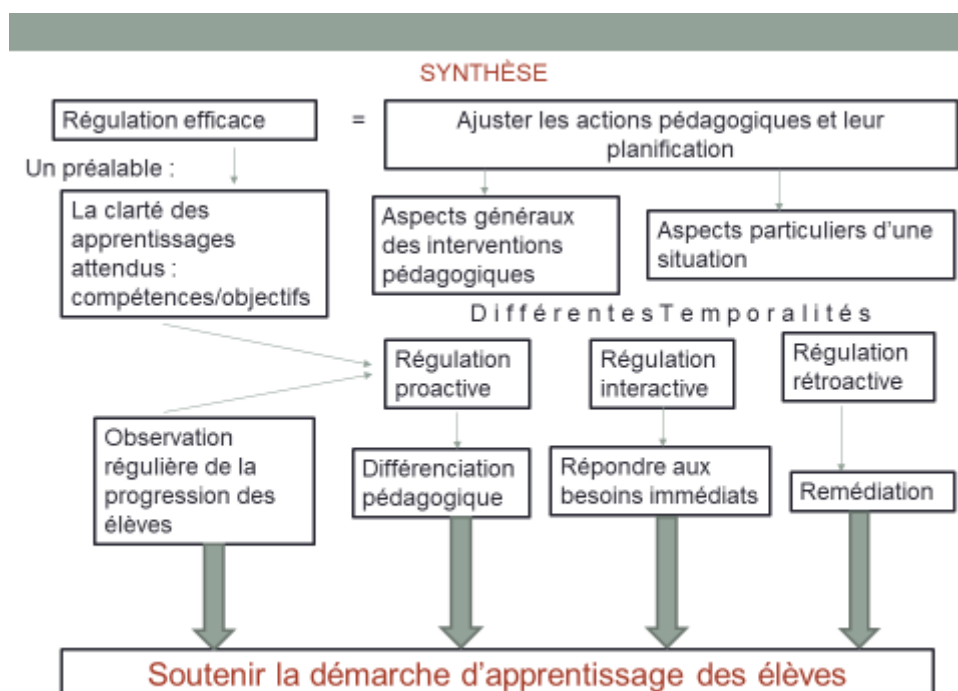
Comme la régulation peut se faire à différents moments, il y a lieu de distinguer trois types de régulation des apprentissages : la régulation proactive, interactive et rétroactive.

- La régulation rétroactive apporte une réponse immédiate aux besoins des élèves et s'inscrit « juste après » l'évaluation. Elle interroge alors sur la correction : quelle forme ? Quelle activité proposée ? Convient-il de différencier l'activité en cas d'hétérogénéité importante, par exemple ? S'agira-t-il d'individualiser le travail de correction ? Par conséquent, l'évaluation servira à recueillir les informations nécessaires à ce choix. Pour l'enseignant, elle devient un outil d'observation et d'identification du « comment l'élève a appris » pour l'aider à mieux apprendre.

- La Régulation interactive est celle que nous pratiquons au quotidien. Elle occupe une place prépondérante dans le processus d'apprentissage. Elle répond aux besoins qui émergent pendant le déroulement de l'activité (évaluation formative comme sommative). Elle n'est donc pas planifiée. Après une évaluation, elle peut correspondre aux questions, demandes des élèves. L'enseignant adapte alors l'activité, oriente sa demande sur le moment et encourage ainsi l'élève à poursuivre sa tâche en confiance dans ses capacités. Il est rassuré. De plus, cette forme de régulation permet l'observation et l'identification du « comment l'élève est en train d'apprendre » et apporte un éclairage utile sur le mode de compréhension, de représentation mentale de l'élève.

- Régulation proactive : cette forme de régulation prend appui sur les observations réalisées au cours de situations d'apprentissage mais aussi de situations d'évaluations antérieures. Elle conduit à ajuster la progression ; à anticiper les compétences les compétences à (re)travailler par la suite et prévoir un enchaînement (emboîtement) des apprentissages le mieux adapté possible aux élèves. Cette régulation proactive intervient donc de manière différée guidant le choix de l'enseignant à propos de sa séquence suivante ou d'une séquence ultérieure. Elle oriente son choix de séances et d'activités à proposer.

Au final, ces trois formes de régulation sont à combiner au fil des situations d'évaluation comme un moyen d'apprentissage et placent l'élève en acteur de sa progression.



3) Bibliographie

Louise M Bélair, Pierre-François Coen, Évaluation et autoévaluation : Quels espaces de formation ? De Boeck, 2015

Musial, M. Pradère, F., & Tricot, A. Comment concevoir un enseignement ? Bruxelles : De Boeck, 2012

Ministère de l'éducation, des sports et des loisirs, L'Évaluation des apprentissages au secondaire, cadre de référence, Québec, 2006

ALLAL, Linda. « Vers un élargissement de la pédagogie de la maîtrise : processus de régulation interactive, rétroactive et proactive », dans Huberman M. (dir.), Assurer la réussite des apprentissages scolaires, Les propositions de la pédagogie de maîtrise, Paris, 1988.

Bernard Delforce, Les professeurs face à la correction des copies : changer les images pour changer les usages, Bulletin du CERTEIC, 1987 <http://journals.openedition.org/edc/3245>